

OPCVM de droit français

VEGA EURO RENDEMENT ISR

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : VEGA Investment Managers

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

Sommaire

	Page
1. Rapport de Gestion	3
a) Politique d'investissement	3
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	6
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	10
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	11
2. Engagements de gouvernance et compliance	13
3. Frais et Fiscalité	22
4. Certification du Commissaire aux comptes	23
5. Comptes de l'exercice	28
6. Annexe(s)	103

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

En 2024, l'économie américaine a montré une résilience notable, avec une croissance estimée à 2,8%, bien que soumise à des pressions inflationnistes et à une dette publique croissante, atteignant 130% du PIB. La politique monétaire de la Fed a commencé à s'assouplir avec une baisse des taux directeurs de 50 points de base en septembre 2024, visant à stimuler l'économie tout en gérant une inflation qui se rapproche progressivement de l'objectif de la banque centrale. Le marché du travail américain montre des signes de stabilisation, avec un taux de chômage toujours proche de 4%. En zone euro, la situation est plus mitigée avec une croissance de 0,7% en 2024, reflétant une certaine atonie économique, notamment en Allemagne et en France. L'inflation dans la zone euro est restée au-dessus de l'objectif de la BCE, compliquant les décisions de politique monétaire. La BCE a cependant opéré un desserrement prudent des taux, avec des baisses progressives mais limitées, tandis que l'économie européenne faisait face à des risques de récession, notamment en Allemagne, avec une demande intérieure poussive. La dynamique des marchés boursiers s'est révélée très positive aux Etats-Unis avec une progression de près de 27% tandis que l'Eurostoxx 50 s'adjugeait environ 12% et que le CAC 40 progressait modestement de l'ordre de 1%. Les taux d'intérêt européens ont connu deux phases distinctes avec une hausse des rendements dans la première partie de l'année, le bund 10 ans progressant de 2,05% à 2,70% avant de baisser ensuite sur des niveaux proches de 2% et de clôturer l'année à 2,35% permettant une performance obligataire solide entre 4% et 5% en moyenne suivant les maturités sur les obligations privées.

La performance de la poche taux sur 2024 est de 5% la sensibilité sur l'année était de 5.28 la part des dettes subordonnées était autour de 17%. Le marché du crédit a réalisé des performances robustes l'an dernier tout en bénéficiant de flux d'investissement significatifs, en particulier au travers des fonds à échéance, qui ont en quelque sorte pris le relais du programme d'assouplissement quantitatif de la BCE dans le soutien à la demande pour la classe d'actifs. Rassurés par l'absence de récession économique, les investisseurs ont été attirés par les niveaux de rendement relativement attractifs offerts sur tous les segments de la classe d'actifs tandis que les émetteurs n'ont eu aucun mal à placer leurs nouvelles dettes malgré une offre abondante et l'absence de prime à l'émission. La volatilité est demeurée relativement contenue tout au long de l'année, avec peu de défauts à signaler et aucun évènement de nature à provoquer une remontée généralisée de l'aversion au risque si ce n'est le débouclage des carry trades consécutif au relèvement un peu inattendu des taux directeurs de la Banque du Japon fin juillet. Ce contexte a été propice au resserrement continu des marges de crédit tandis que les difficultés inhérentes à certains secteurs ont pu être compensées par le niveau élevé de portage.

Compte tenu de la forte corrélation entre les marges de crédit et les actions, il faudra surement que les taux réels baissent pour que la classe d'actifs continue à performer. Or, la nature inflationniste des principales mesures politiques envisagées par la nouvelle administration Trump rend plus incertaine la poursuite de l'assouplissement monétaire de la Fed. En attendant d'y voir plus clair, les valeurs relatives des différents compartiments de la classe d'actifs crédit évoluent proche de leur plus haut historique ce qui n'affecte pas pour autant l'appétit des investisseurs avec pas moins de 18 milliards d'euros d'émissions absorbés le jour de la réouverture des marchés après les fêtes !

Les principaux mouvements sur 2024 :

1er trimestre :

Fin février, nous avons accru la sensibilité taux de la poche de 4,60 à 5,65 (vs 4,58 pour l'indice de référence) via la souscription de contrats futurs sur la dette souveraine allemande à 5 ans dans l'idée de s'exposer plus largement à une prochaine baisse de taux. Par ailleurs, le portefeuille affiche 13,5% de dettes subordonnées, qui ont surperformé la dette séniore au 1er trimestre, et un beta crédit de 4,29 (quantifié par le DTS : si les marges de crédit doublent le portefeuille perdra 4,29% toutes choses égales par ailleurs).

2ème trimestre :

Le resserrement des marges de crédit a été profitable tandis que les taux sans risque ont rebondi en raison de la robustesse de l'économie américaine et d'une inflation persistante. En conséquence, les investisseurs ont modéré leurs attentes sur le rythme des baisses de taux sur 2024 dans ce contexte nous avons abaissé la sensibilité à à 5,28 en fin de période contre 4,54, car le risque entourant l'évolution des politiques monétaires nous semble asymétrique. Dans le même temps, nous sommes restés exposés au risque crédit en conservant notamment 14.5% de dettes subordonnées dans la mesure où la croissance américaine reste résiliente. Plusieurs arbitrages ont été réalisés sur le marché secondaire et des opportunités ont été captées sur le primaire. Des émissions de Mercedes-Benz, Stellantis et ZF Friedrichshafen ont été cédées au profit de Pirelli, Valeo, Schaeffler, Ferrari, Porsche et LKQ. En outre, une émission Rolls-Royce, qui affiche une marge de crédit attrayante tout en étant susceptible de bénéficier d'une amélioration de sa notation de crédit, a été intégrée au portefeuille tandis que les obligations des banques françaises ont été allégées de 10% à 6,8% après avoir rattrapé une partie de la sous-performance engendrée par la dissolution de l'Assemblée nationale et face aux incertitudes entourant le résultat des élections législatives

3ème trimestre :

Parmi les opérations de gestion, nous avons augmenté la part des dettes subordonnées de 14,5% à 16,5% tout en conservant une sensibilité supérieure à celle de l'indice de la poche (5,28 vs 4,54). Nous avons réalisé plusieurs arbitrages avec, dans le secteur des transports, la cession d'Autostrade per l'Italia au profit d'Abertis et de Holding d'infrastructure. Au sein du secteur automobile, nous avons vendu Nissan pour acheter Ford, modifié notre position sur Volkswagen en cédant une émission hybride pour privilégier une émission séniore, et, enfin, vendu une LT2 RCI banque en faveur d'une LT2 Bank of Ireland. Dans le même temps, afin de nous mettre en conformité avec la nouvelle version du Label ISR, nous avons dû céder BHP, Enel et Origin Energy. Sur le marché primaire, nous avons participé à plusieurs opérations comme la 1ère émission hybride de SNAM et l'émission AT1 de Bank of Ireland

4ème trimestre:

A la suite de la victoire de D.Trump et au regard de sa volonté de déréguler le secteur de la finance, nous avons intégré des émissions de banques américaines, à hauteur de 5% du portefeuille, au dépend d'émissions de banques européennes. Au sein du secteur Automobile, Ferrari et Volkswagen ont été cédés au profit de Renault et Traton. Nous avons également renforcé le secteur immobilier au travers de Vonovia et CTP, qui offraient des opportunités en valeur relative. Sur le marché primaire, nous avons pris part à l'émission inaugurale de la française des jeux à celle de Prysmian, que nous avons arbitrée au dépend de Nexans, et Smurfit Kappa et à l'émission hybride Abertis. Enfin, nous avons intégré une émission Carnival dans la perspective de sa probable promotion en catégorie Investment grade.

Sur cette année 2024 nous avons été en phase avec le positionnement Esg du fonds, plusieurs secteurs restant à l'écart de tout investissement (énergie fossile, Matirères premières, Chimie, secteur bancaire, armement, équipements aéronautiques)

Les secteurs majoritairement représentés sont : la santé, la consommation cyclique, l'industrie, les services financiers, assurance.

Les principales positions sont : Investor ab, Hermes, Asml , Renault, sandoz, compass, axa, Schneider, Munich re , Publicis

Performances des parts :

- VEGA EUR RENDEMENT ISR RC EUR (FR0011037894): 4.19 %
- VEGA EUR RENDEMENT ISR IC EUR (FR0012006971): 4.65 %
- VEGA EUR RENDEMENT ISR RX EUR (FR0012219848): 3.88 %
- VEGA EUR RENDEMENT ISR N EUR (FR0013376324) : 4.43 %.
- VEGA EUR RENDEMENT ISR P EUR (FR0013519618): 4.3 %.

Contre son indice de performance de 3.76 %.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")		
Hures	Acquisitions	Cessions	
OSTRUM SRI CASH PLUS I	19 985 455,35	34 465 885,35	
FERRARI NV E 3.625% 21-05-30	17 842 183,00	18 437 799,55	
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	17 175 840,00	13 903 260,00	
CARLSBERG AS-B	16 103 721,70	13 845 324,41	
NEXANS 4.125% 29-05-29	12 244 411,44	12 723 633,49	
ALPERIA 5.701% 05-07-28 EMTN	12 063 502,29	12 382 219,57	
ING GROEP NV 3.5% 03-09-30	11 859 841,23	11 825 382,33	
SOLVAY 4.25% 03-10-31	11 753 584,48	11 838 703,51	
NATIONAL GRID PLC	7 913 853,58	14 621 397,12	
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 3.875% 31-01-30	11 110 583,70	11 352 187,84	

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

01/01/2024 : précisions des limites de l'approche ESG au niveau de la stratégie d'investissement de votre fonds, Précision apportée au tableau des Instruments dérivés concernant les options sur indices : ajout du crédit pour la nature des risques, Modification de la présentation des frais Split en 2 blocs. Suppression des commissions de mouvement, Compensation partielle de la suppression de ces commissions par une hausse des frais de fonctionnement et autres services à 0,25 %.

06/11/2024 : Passage au nouveau référentiel du label ISR publié le 1er mars 2024.

A compter du 01/01/2025, Natixis Investment Managers International (NIMI) devient société de gestion de tête du portefeuille et VEGA Investment Managers, renommé VEGA Investment Solutions, reste gérant financier.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale du fonds (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : service-clients@vega-im.com

- Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR
- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

o Prêts de titres : 0,00 o Emprunt de titres : 0,00 o Prises en pensions : 0,00 o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 494 360 580,00

o Change à terme : 0,00 o Future : 494 360 580,00

o Options : 0,00 o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

^(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

^(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

^(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de Gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Néant.

■ Gestion des liquidités

Néant.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

La politique d'investissement de VEGA IM intègre une approche d'investissement ISR, basée sur la prise en compte des impacts ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des entreprises sélectionnées.

La prise en compte des critères ESG dans le processus d'investissement sert des objectifs multiples :

- Compléter l'approche historique d'investissement de VEGA IM sur les valeurs de croissance, de qualité et dont la gouvernance respecte les parties prenantes (salariés, actionnaires, société...),
- Construire des portefeuilles à fort potentiel de performance par la sélection de valeurs présentant le meilleur potentiel de croissance pérenne,
- Réduire le risque global des portefeuilles en investissant majoritairement dans des sociétés dont le risque ESG est faible,
- Réduire l'impact négatif des investissements (notamment dans le cadre de la lutte contre le changement climatique), voire générer des impacts positifs,
- Transformer les risques ESG en opportunités d'investissement, en identifiant notamment des secteurs/sociétés qui s'adaptent ou contribuent à un monde en transition.

Dans la gestion du fonds, les thématiques ESG sont prises en compte via le score Sustainalytics et ses composantes qui se répartissent sur les piliers E, S ou G, ainsi que le suivi des controverses, qui viennent compléter l'analyse fondamentale de la valeur.

La gouvernance d'entreprise, au-delà de l'ESG, est fortement prise en compte par les gérants de VEGA IM qui s'attachent à analyser la qualité de la communication financière, du positionnement des dirigeants, de leur vision stratégique, des M&A en cours et de l'adéquation des annonces avec les résultats.

Les scores ESG interviennent de trois façons différentes dans le process d'investissement :

- Par l'exclusion de l'univers des émetteurs de la catégorie « Sévère » (Score ESG > 40)
- Par la sélection d'émetteurs combinant un risque ESG attractif, de bonnes perspectives de croissance et des fondamentaux solides (tel qu'estimé par les gérants de VEGA IM selon la méthodologie détaillée dans la section suivante)
- Dans la construction du portefeuille en :
- o Privilégiant les entreprises présentant les risques ESG les plus faibles (catégories « Negligible » et « Low »),
- o Limitant l'exposition aux émetteurs au risque ESG les plus élevés (catégorie « High »),
- o Présentant un risque ESG global de portefeuille inférieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des plus mauvaises valeurs (contrainte label ISR).

La qualité ESG du portefeuille est ainsi principalement évaluée par la mesure du risque ESG global dans le respect des objectifs décrits ci-dessus.

Le fonds a obtenu le label ISR en mars 2021, renouvelé en mars 2024 et passé sur la V3 du référentiel en novembre 2024.

Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

Information Loi LEC

Le rapport est mis à disposition sur notre site internet en suivant le lien : https://www.vega-is.com/expertises/gestion-responsable » dont l'actif est supérieur à 500 millions d'EUR.

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : http://www.vega-im.com (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : http://www.vega-im.com (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

■ Politique de rémunération

La présente politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS est constituée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. point I), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. point II) et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. point III).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par NATIXIS et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIFII »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

l- Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique RH de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la règlementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

La politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

I-1. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- La Direction Générale est évaluée sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers de VEGA INVESTMENT MANAGERS et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions supports sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion.
 La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires.

- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés de critères qualitatifs.

Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés.

Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie et ajustés des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

Enfin, des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, sont pris en considération pour l'ensemble des collaborateurs des équipes de gestion.

L'évaluation de la performance prend en compte, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs.

Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la règlementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

I-2. Composantes de la rémunération

I-2.1. Rémunération fixe

VEGA INVESTMENT MANAGERS veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de VEGA INVESTMENT MANAGERS mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et/ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives de VEGA INVESTMENT MANAGERS sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. I-1. ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, VEGA INVESTMENT MANAGERS peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

I-2.3. Equilibre entre rémunération fixe et variable

VEGA INVESTMENT MANAGERS s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus d'une fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

II- Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de VEGA INVESTMENT MANAGERS comprend les catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, VEGA INVESTMENT MANAGERS a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (contrats de conseil, mandats, OPCVM et AIFM).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction,
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille (y compris les gérants),
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables de certaines activités de support ou administratives,
- Les autres preneurs de risques,
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des ressources humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée de VEGA INVESTMENT MANAGERS, en lien avec la Direction de la conformité et du contrôle interne.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS, puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de NATIXIS.

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des ressources humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé,
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1er euro,
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1er euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation de la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par VEGA INVESTMENT MANAGERS.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

III- Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT pour le compte de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Les fonctions de conformité et de suivi des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS ont pour leur part un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, la Conformité intervient dans la détermination du périmètre de population identifiée. La Conformité et les Risques sont aussi en charge de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS est validée par le Conseil d'administration de VEGA INVESTMENT MANAGERS dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération - comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées - sont approuvés successivement, de manière détaillée, par la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS, puis par un Comité intermédiaire réunissant la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS et la Direction générale de NATIXIS IM. Ces éléments sont ensuite soumis, sous un format plus synthétique, à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

VEGA INVESTMENT MANAGERS, qui n'a pas de Comité des rémunérations en propre mais qui appartient au Groupe NATIXIS, reporte en effet au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Le Comité des rémunérations de NATIXIS est établi et agit en conformité avec la réglementation 1:

- Tant dans sa composition: indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de VEGA INVESTMENT MANAGERS, sont externes au Groupe NATIXIS et sont donc totalement indépendants
- Que dans l'exercice de ses missions, qui plus spécifiquement sur les sociétés de gestion comprennent les rôles suivants :
 - o Recommandation et l'assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
 - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
 - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

19

¹ : Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de NATIXIS, voir le Document de référence de la société.

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS avec les réglementations auxquelles elle est soumise, les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis en dernière instance à la revue du Comité des rémunérations de NATIXIS, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La rémunération du Directeur général de VEGA INVESTMENT MANAGERS est déterminée par la Direction générale de NATIXIS IM et de NATIXIS, puis présentée au Comité des rémunérations de NATIXIS avant d'être approuvée par le Conseil d'administration de NATIXIS.

La rémunération du Directeur de la conformité et du contrôle interne et celle du Responsable des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières risques et conformité, par les Directeurs des risques et de la conformité de NATIXIS IM. Elles sont ensuite soumises au Comité des rémunérations de NATIXIS.

In fine, l'ensemble des rôles attribués au comité des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité intermédiaire établi au niveau de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT et/ou le Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. VEGA INVESTMENT MANAGERS se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de NATIXIS.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de NATIXIS IM.

Quand VEGA INVESTMENT MANAGERS délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

Rémunération versée au titre de 2024

Montant total des rémunérations brutes pour l'exercice écoulé, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel CDI, et nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2024* : 7 039 939 €

Rémunérations variables attribuées au titre de 2024 : 4 319 000 €

Effectifs concernés**: 77

*Rémunérations fixes annuelles 2024 (ie non prorata temporis)

**Effectifs présents au 31/12/2024

Montant agrégé des rémunérations brutes (fixes et variables) des membres du personnel CDI de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles et nombre de bénéficiaires :

Rémunération totale attribuée au titre de 2024 : 7 865 734 €

Effectifs concernés: 40

3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : http://www.vega-im.com (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

4. Rapport du Commissaire aux comptes



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

VEGA EURO RENDEMENT ISR

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : Vega Investment Solutions 43 avenue Pierre-Mendès France 75013 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice	clos le 31	décembre 2	2024		
					_

Aux porteurs de parts du FCP VEGA EURO RENDEMENT ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif VEGA EURO RENDEMENT ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Deloitte.

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 avril 2025 Le Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	436 227 280,39
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	436 227 280,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	1 036 968 791,9
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 036 968 791,9
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,0
Titres de créances (D)	0,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,0
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,0
OPCVM	0,0
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,0
Autres OPC et fonds d'investissements	0,0
Dépôts (F)	0,0
Instruments financiers à terme (G)	4 805 860,0
Opérations temporaires sur titres (H)	0,0
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,0
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,0
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,0
Titres financiers empruntés	0,0
Titres financiers donnés en pension	0,0
Autres opérations temporaires	0,0
Prêts (I) (*)	0,0
Autres actifs éligibles (J)	0,0
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 478 001 932,3
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 795 850,4
Comptes financiers	2 578 731,3
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 374 581,7
Total de l'actif I+II	1 483 376 514,15

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	1 415 694 126,30
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	60 613 715,27
Capitaux propres I	1 476 307 841,57
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 476 307 841,57
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	4 805 860,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	4 805 860,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 262 730,63
Concours bancaires	81,95
Sous-total autres passifs IV	2 262 812,58
Total Passifs : I+II+III+IV	1 483 376 514,15

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	8 347 753,98
Produits sur obligations	26 296 589,46
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	553 794,41
Sous-total produits sur opérations financières	35 198 137,85
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-24 908,35
Sous-total charges sur opérations financières	-24 908,35
Total revenus financiers nets (A)	35 173 229,50
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	1 602,50
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-18 523 795,41
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-18 522 192,91
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	16 651 036,59
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	201 219,58
Sous-total revenus nets I = (C+D)	16 852 256,17
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	,
Plus ou moins-values réalisées	36 315 111,01
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 078 290,64
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	35 236 820,37
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	233 945,07
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	35 470 765,44

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 203 385,07
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-666,37
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	8 202 718,70
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	87 974,96
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	8 290 693,66
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	60 613 715,27

^(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance égale ou supérieure à celle de l'indicateur de référence, composé à 42.5% de Bloomberg EuroAgg Treasury 3-5 ans coupons nets réinvestis, à 42.5% de Bloomberg EuroAgg Treasury 5-7 ans coupons nets réinvestis et à 15% de l'Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis, sur une durée de trois ans minimum en intégrant des critères Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus d'analyse et de sélection des titres en portefeuille.

Conformément aux catégories définies par le Règlement SFDR, l'OPCVM est un produit dit « article 8 ».

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne.

Le délégataire de gestion financière prend en compte le risque de durabilité dans ses décisions d'investissement à travers l'application de sa politique d'investissement responsable, les principes relatifs à l'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales, sa politique d'exclusions ainsi que la gouvernance dédiée qu'elle a mis en place en matière ESG.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	1 052 370 717,64	1 397 796 178,82	1 182 292 684,93	1 393 375 349,72	1 476 307 841,57
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC en EUR					
Actif net	374 116 545,75	420 267 956,83	208 499 401,63	215 934 610,74	281 467 342,95
Nombre de titres	3 301,5160	3 519,6073	1 976,6119	1 879,5999	2 341,0677
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	113 316,59	119 407,62	105 483,22	114 883,28	120 230,33
unitaire sur plus et moins-values nettes	1 873,85	1 744,86	-1 548,87	-1 090,85	2 882,77
Capitalisation unitaire sur revenu	1 124,57	567,14	1 110,32	1 551,28	1 792,53
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N en EUR					
Actif net	22 252 770,48	23 080 539,74	17 603 502,05	19 404 011,77	17 318 787,45
Nombre de titres	197 013,1896	194 412,8976	168 355,0321	170 890,5678	146 058,9210
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	112,95	118,71	104,56	113,54	118,57
unitaire sur plus et moins-values nettes	1,87	1,73	-1,53	-1,08	2,84
Capitalisation unitaire sur revenu	0,84	0,27	0,77	1,21	1,51
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P en EUR					
Actif net	0,00	0,00	550 930,52	909 799,81	1 373 363,04
Nombre de titres	0,00	0,00	5 681,5200	8 645,7986	12 512,3620
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	0,00	0,00	96,96	105,23	109,76
unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-0,57	-1,00	2,63
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	-0,11	1,04	1,27
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC en EUR					
Actif net	651 019 054,55	941 501 531,90	946 511 081,59	1 151 250 850,19	1 172 540 487,97
Nombre de titres	4 383 450,5272	6 046 890,8291	6 922 840,2608	7 777 311,8585	7 602 468,4854
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	148,51	155,70	136,72	148,02	154,23
unitaire sur plus et moins-values nettes	2,47	2,27	-2,00	-1,41	3,70
Capitalisation unitaire sur revenu	0,76	-0,03	0,59	1,17	1,62

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX en EUR					
Actif net	4 982 346,86	12 946 150,35	9 127 769,14	5 876 077,21	3 607 860,16
Nombre de titres	42 654,1405	105 988,8477	85 355,3814	50 903,7668	30 086,5383
Valeur liquidative unitaire	116,80	122,14	106,93	115,43	119,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,95	1,79	-1,56	-1,10	2,88
Capitalisation unitaire sur revenu	0,31	-0,33	0,13	0,58	0,91

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du horsbilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 30 décembre 2023 au 31 décembre 2024.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts:

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013376324 - Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N: Taux de frais maximum de 1,05% TTC.

FR0012219848 - Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX: Taux de frais maximum de 1,65% TTC.

FR0012006971 - Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC: Taux de frais maximum de 0,75% TTC.

FR0011037894 - Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC: Taux de frais maximum de 1,35% TTC.

FR0013519618 - Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P: Taux de frais maximum de 1,15% TTC.

Définition du modèle de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », c'est-à-dire basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance.

- L'actif valorisé du fonds s'entend comme l'actif du FCP évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.
- L'actif de référence représente l'actif du fonds constaté le jour de la réinitialisation de la période de référence puis retraité des (mêmes) montants de souscriptions/rachats applicable à chaque valorisation, et indicé par la performance de l'indice de référence du fonds.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indicateur composé : 42.5% de Bloomberg EuroAgg Treasury 3-5 ans (coupons réinvestis) + 42.5% de Bloomberg EuroAgg Treasury 5-7 ans (coupons réinvestis) + 15% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes nets réinvestis). Il est libellé en euro.

- Les performances passées par rapport à l'indice composite de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance sont disponibles sur le site web www.vega-im.com.

Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à cinq ans. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1er janvier 2022.

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

1/ La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre.

2/ La fréquence de cristallisation : elle consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Sur la période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions.

Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence et ce, même si le fonds enregistre une performance négative pour autant que le fonds surperforme son indice de référence.

En cas de rachat de parts, la part de la commission de surperformance correspondante aux parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plusvalues latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC	Capitalisation	Capitalisation
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	Capitalisation	Capitalisation
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N	Capitalisation	Capitalisation
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P	Capitalisation	Capitalisation
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 393 375 349,72
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	133 443 822,08
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-110 601 905,89
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	16 651 036,59
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	35 236 820,37
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 202 718,70
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 476 307 841,57

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC		
Parts souscrites durant l'exercice	615,9191	72 498 371,64
Parts rachetées durant l'exercice	-154,4513	-18 136 417,62
Solde net des souscriptions/rachats	461,4678	54 361 954,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 341,0677	
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N		
Parts souscrites durant l'exercice	9 462,9499	1 105 498,25
Parts rachetées durant l'exercice	-34 294,5967	-4 007 859,20
Solde net des souscriptions/rachats	-24 831,6468	-2 902 360,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	146 058,9210	
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P		
Parts souscrites durant l'exercice	5 079,0034	551 154,39
Parts rachetées durant l'exercice	-1 212,4400	-131 806,56
Solde net des souscriptions/rachats	3 866,5634	419 347,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 512,3620	
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC		
Parts souscrites durant l'exercice	390 229,6629	58 877 986,81
Parts rachetées durant l'exercice	-565 073,0360	-85 475 205,60
Solde net des souscriptions/rachats	-174 843,3731	-26 597 218,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 602 468,4854	
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX		
Parts souscrites durant l'exercice	3 510,4774	410 810,99
Parts rachetées durant l'exercice	-24 327,7059	-2 850 616,91
Solde net des souscriptions/rachats	-20 817,2285	-2 439 805,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 086,5383	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
VEGA EURO RENDEMENT ISR IC FR0012006971	Capitalisation	Capitalisation	EUR	281 467 342,95	2 341,0677	120 230,33
VEGA EURO RENDEMENT ISR N FR0013376324	Capitalisation	Capitalisation	EUR	17 318 787,45	146 058,9210	118,57
VEGA EURO RENDEMENT ISR P FR0013519618	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 373 363,04	12 512,3620	109,76
VEGA EURO RENDEMENT ISR RC FR0011037894	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 172 540 487,97	7 602 468,4854	154,23
VEGA EURO RENDEMENT ISR RX FR0012219848	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 607 860,16	30 086,5383	119,91

- C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés
- C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition
- C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Montants exprimés en milliers	Exposition	Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
EUR		FRANCE	ALLEMAGNE	SUISSE	PAYS-BAS	ROYAUME- UNI
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	436 227,28	147 741,47	58 353,64	55 819,10	35 642,12	34 102,40
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	436 227,28					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décompositio	n de l'expositio	turité Décomposition par de deltas		
LUK	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>> 5 ans</th><th><= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ventilation des expositions par type de taux					
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-		
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Obligations	1 036 968,79	1 036 968,79	0,00	0,00	0,00		
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	2 578,73	0,00	0,00	0,00	2 578,73		
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	-0,08	0,00	0,00	0,00	-0,08		
Hors-bilan							
Futures	NA	342 084,98	0,00	0,00	0,00		
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total		1 379 053,77	0,00	0,00	2 578,65		

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	90 419,40	323 596,75	471 362,26	151 590,38
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 578,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	93 718,86	305 021,68	-56 655,56	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 578,65	0,00	0,00	184 138,2 6	628 618,43	414 706,70	151 590,38

^(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

M	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
Montants exprimés en milliers EUR	CHF	GBP	SEK	DKK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	55 819,10	42 435,74	29 386,11	6 696,30	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,08
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	55 819,10	42 435,74	29 386,11	6 696,30	-0,08

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	861 645,59	157 082,62	18 240,58
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	861 645,59	157 082,62	18 240,58

^(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

- D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat
- D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	24 557,75
	Rétrocession de frais de gestion	1 602,50
	Dépôts de garantie en espèces	2 769 690,20
Total des créances		2 795 850,45
Dettes		
	Rachats à payer	178 304,86
	Frais de gestion fixe	1 602 316,43
	Frais de gestion variable	482 109,34
Total des dettes		2 262 730,63
Total des créances et des dettes		533 119,82

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 891 858,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	346 029,28
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,14
Frais de gestion variables acquis	34 512,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	304,98
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	195 851,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	11 705,64
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	6 125,35
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	19,12
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 923,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de gestion variables provisionnés	450,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,04
Frais de gestion variables acquis	262,81
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	1,48

[«] Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	31/12/2024
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	15 868 134,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	82 887,62
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	1 272,90
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	72 918,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	135,75
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	4,02

[«] Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			7 631 877,81
	FR0014007LL3	BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	7 631 877,81
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			7 631 877,81

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	16 852 256,17
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	16 852 256,17
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	16 852 256,17

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	12 390 730,84
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 390 730,84
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 390 730,84
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	12 390 730,84
Total	12 390 730,84
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
1 3 1	

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	4 196 441,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 196 441,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 196 441,47
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	4 196 441,47
Total	4 196 441,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
	0,00

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	221 482,73
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	221 482,73
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	221 482,73
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	221 482,73
Total	221 482,73
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts	0,00
·	0,00 0,00

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	15 994,28
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	15 994,28
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	15 994,28
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	15 994,28
Total	15 994,28
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	27 606,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	27 606,85
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	27 606,85
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	27 606,85
Total	27 606,85
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	35 470 765,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	35 470 765,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	35 470 765,44

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	28 186 316,69
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	28 186 316,69
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	28 186 316,69
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	28 186 316,69
Total	28 186 316,69
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 748 782,78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	6 748 782,78
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 748 782,78
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	6 748 782,78
Total	6 748 782,78
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	415 758,68
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	415 758,68
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	415 758,68
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	415 758,68
Total	415 758,68
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	32 983,24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	32 983,24
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	32 983,24
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	32 983,24
Total	32 983,24
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	86 924,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	86 924,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	86 924,05
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	86 924,05
Total	86 924,05
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			436 227 280,39	29,55
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			436 227 280,39	29,55
Assurance			28 938 523,72	1,96
AXA SA	EUR	462 856	15 885 217,92	1,08
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	26 798	13 053 305,80	0,88
Automobiles			18 820 000,00	1,27
RENAULT SA	EUR	400 000	18 820 000,00	1,27
Boissons			19 648 122,88	1,33
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	280 000	13 510 000,00	0,91
DIAGEO PLC	GBP	200 000	6 138 122,88	0,42
Composants automobiles			5 747 118,60	0,39
MICHELIN (CGDE)	EUR	180 727	5 747 118,60	0,39
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			15 745 000,00	1,07
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	500 000	15 745 000,00	1,07
Electricité			18 904 979,27	1,28
IBERDROLA SA	EUR	577 657	7 682 838,10	0,52
SSE PLC	GBP	578 458	11 222 141,17	0,52
Equipements électriques			45 188 552,44	3,06
ABB LTD-REG	CHF	258 703	13 527 152,44	0,92
PRYSMIAN SPA	EUR	240 000	14 798 400,00	1,00
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	70 000	16 863 000,00	1,14
Equipements et fournitures médicaux			5 465 684,40	0,37
ESSILORLUXOTTICA	EUR	23 199	5 465 684,40	0,37
Gestion immobilière et développement			14 660 000,00	0,99
VONOVIA SE	EUR	500 000	14 660 000,00	0,99
Hôtels, restaurants et loisirs	LOIX	300 000	24 196 534,76	1,64
,	FUD	400,000	·	,
AMADEUS IT GROUP SA COMPASS GROUP PLC	EUR GBP	109 302 520 000	7 454 396,40 16 742 138,36	0,50 1,14
	ОВІ	320 000	13 723 522,82	
Logiciels AFNA CME CA	EUD.	00.700	·	0,93
AENA SME SA DASSAULT SYSTEMES SE	EUR EUR	30 786 107 347	6 077 156,40 3 596 124,50	0,42 0,24
VINCI SA	EUR	40 608	4 050 241,92	0,24
Machines			10 440 619,64	0,71
ALFA LAVAL AB	SEK	171 042	6 915 529,36	0,47
SKF AB-B SHARES	SEK	194 279	3 525 090,28	0,47

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Media			15 255 742,00	1,03
PUBLICIS GROUPE	EUR	148 114	15 255 742,00	1,03
Produits chimiques			11 325 994,99	0,77
GIVAUDAN-REG	CHF	2 680	11 325 994,99	0,77
Produits de soins personnels			3 798 979,05	0,26
L'OREAL	EUR	11 113	3 798 979,05	0,26
Produits pharmaceutiques			37 662 256.76	2,55
NOVARTIS AG-REG	CHF	160 000	15 122 808,89	1,02
NOVA NORDISK A/S-B	DKK	80 000	6 696 302,26	0,45
SANDOZ GROUP AG	CHF	400 000	15 843 145,61	1,08
	Cili	400 000	· ·	
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			20 355 728,00	1,38
ASML HOLDING NV	EUR	24 000	16 288 800,00	1,10
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	129 520	4 066 928,00	0,28
Services aux collectivités			20 079 380,30	1,36
E.ON SE	EUR	1 280 000	14 393 600,00	0,97
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	209 730	5 685 780,30	0,39
Services aux professionnels			25 937 333,33	1,76
BUREAU VERITAS SA	EUR	600 000	17 604 000,00	1,20
EXPERIAN PLC	GBP	200 000	8 333 333,33	0,56
Services financiers diversifiés			33 183 815,28	2,25
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	EUR	500 000	10 630 000,00	0,72
EXOR NV	EUR	40 749	3 608 323,95	0,24
INVESTOR AB-B SHS	SEK	740 570	18 945 491,33	1,29
Services liés aux technologies de l'information			3 450 991,15	0,23
CAPGEMINI SE	EUR	21 821	3 450 991,15	0,23
Textiles, habillement et produits de luxe			43 698 401,00	2,96
ADIDAS AG	EUR	51 435	12 179 808,00	0,83
HERMES INTERNATIONAL	EUR	8 000	18 576 000,00	1,25
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	20 366	12 942 593,00	0,88
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 036 968 791,99	70,24
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 036 968 791,99	70,24
Assurance			33 961 213,51	2,30
DEME INVE BV FOR 4.375% PERP	EUR	4 800 000	4 929 275,84	0,33
LIBERTY MUTUAL GROUP 4.625% 02-12-30	EUR	7 100 000	7 565 226,04	0,51
MAPFRE 2.875% 13-04-30	EUR	9 600 000	9 513 007,56	0,64
NEW YORK LIFE GLOBAL FUNDING 3.45% 30-01-31	EUR	11 300 000	11 953 704,07	0,82

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Automobiles			21 230 543,26	1,44
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 3.75% 27-09-29	EUR	10 200 000	10 286 174,63	0,70
RENAULT 2.5% 01-04-28 EMTN	EUR	11 000 000	10 944 368,63	0,74
Banques commerciales			263 907 833,89	17,88
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	8 800 000	8 325 186,96	0,56
BBVA 3.5% 26-03-31 EMTN	EUR	10 000 000	10 503 969.86	0,71
BELFIUS SANV 3.875% 12-06-28	EUR	7 800 000	8 225 557,85	0,56
BK AMERICA 0.58% 08-08-29 EMTN	EUR	11 100 000	10 219 456,77	0,69
BK IRELAND GROUP 4.75% 10-08-34	EUR	9 600 000	10 095 072,00	0,68
BK IRELAND GROUP 6.375% PERP	EUR	6 300 000	6 598 182,88	0,45
BK IRELAND GROUP 7.5% PERP	EUR	10 700 000	11 001 346,29	0,75
BNP PAR 4.375% 13-01-29 EMTN	EUR	10 200 000	10 998 962,38	0,75
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	EUR	8 000 000	7 631 877,81	0,52
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	8 200 000	8 743 375,28	0,59
CAIXABANK 8.25% PERP	EUR	10 400 000	11 562 174,00	0,78
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	10 300 000	11 012 925,51	0,75
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	9 900 000	10 397 697,41	0,70
CRELAN 5.25% 23-01-32	EUR	10 300 000	11 713 789,82	0,79
ERSTE GR BK 4.0% 16-01-31	EUR	10 200 000	11 054 854,20	0,75
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	7 500 000	7 680 762,84	0,52
HSBC 3.445% 25-09-30	EUR	9 700 000	9 856 833,05	0,67
ING GROEP NV 4.25% 26-08-35	EUR	8 500 000	8 784 044,38	0,60
INTE 3.625% 16-10-30 EMTN	EUR	7 400 000	7 624 448,59	0,52
JPM CHASE 4.457% 13-11-31 EMTN	EUR	11 700 000	12 560 623,79	0,85
KBC GROUPE 3.75% 27-03-32 EMTN	EUR	10 800 000	11 438 038,11	0,77
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 06-11-30	EUR	10 300 000	10 575 004,42	0,72
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.25% 05-09-29	EUR	5 900 000	6 040 183,60	0,41
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	10 700 000	11 140 300,02	0,75
RAIFFEISEN SCHWEIZ 5.23% 01-11-27	EUR	10 000 000	10 678 871,23	0,72
SG 4.75% 28-09-29	EUR	8 200 000	8 680 013,96	0,59
UBS AG LONDON 0.01% 29-06-26	EUR	11 200 000	10 764 280,88	0,73
Boissons			37 692 679,87	2,55
CARLB 0 3/8 06/30/27	EUR	12 000 000	11 363 894,79	0,77
COCA EURO PAR 1.875% 18-03-30	EUR	9 400 000	9 074 324,12	0,61
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	8 400 000	7 954 404,74	0,54
MOLSON ORS BEVERAGE 3.8% 15-06-32	EUR	8 900 000	9 300 056,22	0,63
Composants automobiles			11 629 731,94	0,79
PIRELLI C 3.875% 02-07-29 EMTN	EUR	4 800 000	5 018 257,97	0,34
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	6 400 000	6 611 473,97	0,45
Construction et ingénierie			12 156 634,79	0,82
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	11 800 000	12 156 634,79	0,82

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Courrier, fret aérien et logistique			4 911 993,54	0,33
FEDEX 0.45% 04-05-29	EUR	5 450 000	4 911 993,54	0,33
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			12 228 446,28	0,83
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 4.25% 27-02-31	EUR	11 300 000	12 228 446,28	0,83
Distribution spécialisée			12 229 027,68	0,83
NATL GRID NORTH AMERICA 4.151% 12-09-27	EUR	11 700 000	12 229 027,68	0,83
Electricité			63 384 858,76	4,29
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 5.125% 23-04-31	EUR	8 900 000	9 797 785,67	0,66
AMPRION 3.45% 22-09-27	EUR	9 700 000	9 947 161,98	0,67
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	9 700 000	10 617 761,51	0,73
FORTUM OYJ 4.5% 26-05-33 EMTN	EUR	4 500 000	4 916 654,38	0,33
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	9 600 000	10 058 737,32	0,68
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	9 800 000	10 470 139,44	0,71
VATTENFALL AB 0.125% 12-02-29	EUR	8 400 000	7 576 618,46	0,51
Epargne et prêts hypothécaires			6 112 991,07	0,41
CELLNEX FINANCE 1.25% 15-01-29	EUR	6 500 000	6 112 991,07	0,41
Equipement et services pour l'énergie			23 367 927,54	1,58
EUROGRID GMBH 1 3.598% 01-02-29	EUR	10 900 000	11 476 273,47	0,78
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	11 300 000	11 891 654,07	0,80
Equipements électriques			12 457 997,71	0,84
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	12 300 000	12 457 997,71	0,84
Finances			20 381 052,60	1,38
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	10 400 000	10 173 739,45	0,69
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 3.454% 27-11-32	EUR	10 000 000	10 207 313,15	0,69
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			11 551 304,71	0,78
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	11 100 000	11 551 304,71	0,78
Gaz			11 830 538,77	0,80
SNAM 0.75% 20-06-29 EMTN	EUR	2 400 000	2 189 251,07	0,15
SNAM 4.5% PERP	EUR	9 400 000	9 641 287,70	0,65
Gestion immobilière et développement			19 406 011,02	1,31
GRAND CITY PROPERTIES 4.375% 09-01-30	EUR	8 900 000	9 363 399,17	0,63
VONOVIA SE 1.0% 09-07-30 EMTN	EUR	11 300 000	10 042 611,85	0,68
Hôtels, restaurants et loisirs			17 446 400,41	1,18
CARNIVAL 1.0% 28-10-29	EUR	9 800 000	8 710 295,04	0,59
LA FRANCAISE DES JEUX 3.0% 21-11-30	EUR	8 800 000	8 736 105,37	0,59
Infrastructure de transports			32 703 556,32	2,22
ABERTIS INFRA 4.125% 07-08-29	EUR	10 300 000	10 900 480,12	0,75
ASTM SPA 1.625% 08-02-28 EMTN	EUR	8 400 000	8 184 259,77	0,55

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 1.475% 18-01-31	EUR	6 500 000	5 880 423,20	0,40
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 4.25% 18-03-30	EUR	5 000 000	5 364 567,81	0,36
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.875% 08-09-32	EUR	2 800 000	2 373 825,42	0,16
Logiciels			24 017 299,53	1,63
AENA 4.25% 13-10-30 EMTN	EUR	9 700 000	10 321 895,57	0,70
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 3.75% 25-03-29	EUR	8 900 000	9 314 633,93	0,63
RMGLN 1 1/4 10/08/26	EUR	4 500 000	4 380 770,03	0,30
Marches de capitaux			70 657 455,90	4,79
ABN AMRO BK 3.0% 01-10-31	EUR	6 500 000	6 530 329,18	0,44
ABN AMRO BK 5.125% 22-02-33	EUR	9 900 000	10 757 920,48	0,75
AIB GROUP 5.25% 23-10-31 EMTN	EUR	5 000 000	5 549 580,82	0,38
BANCO NTANDER 0.625% 24-06-29	EUR	10 600 000	9 816 869,82	0,66
BANCO NTANDER 4.375% PERP	EUR	9 800 000	9 810 875,60	0,66
CITIGROUP 1.25% 10-04-29 EMTN	EUR	11 400 000	10 691 525,14	0,72
GOLD SACH GR 0.875% 09-05-29	EUR	9 000 000	8 263 210,07	0,56
GOLD SACH GR 2.0% 01-11-28	EUR	2 000 000	1 943 244,11	0,13
LKQ DUTCH BOND BV 4.125% 13-03-31	EUR	6 900 000	7 293 900,68	0,49
Médias			11 422 791,01	0,77
BER 3.5% 23-04-75 EMTN	EUR	11 200 000	11 422 791,01	0,77
Papier et industrie du bois			12 175 514,93	0,82
STORA ENSO OYJ 4.25% 01-09-29	EUR	11 600 000	12 175 514,93	0,82
Pétrole et gaz			10 113 795,36	0,69
NESTE OYJ 3.875% 21-05-31 EMTN	EUR	9 700 000	10 113 795,36	0,69
Producteur et commerce d'énergie indépendants			11 463 189,58	0,78
STATKRAFT AS 3.125% 13-12-31	EUR	11 400 000	11 463 189,58	0,78
Produits alimentaires			13 967 001,30	0,95
DANONE 3.071% 07-09-32 EMTN	EUR	10 000 000	10 062 631,64	0,69
KERRY GROUP 0.625% 20-09-29	EUR	4 300 000	3 904 369,66	0,26
Produits chimiques			9 571 976,21	0,65
ARKEMA 4.25% 20-05-30 EMTN	EUR	8 900 000	9 571 976,21	0,65
Produits pharmaceutiques			12 926 980,27	0,88
ASTRAZENECA 3.75% 03-03-32	EUR	12 000 000	12 926 980,27	0,88
Services aux collectivités			47 965 386,22	3,25
A2A EX AEM 4.5% 19-09-30 EMTN	EUR	12 000 000	13 022 621,92	0,88
ENGIE 1.75% 27-03-28 EMTN	EUR	7 100 000	6 947 957,39	0,47
EON SE 3.375% 15-01-31	EUR	8 900 000	9 314 948,64	0,63
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 22-11-32	EUR	7 100 000	7 235 990,29	0,49
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	10 200 000	11 443 867,98	0,78

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			9 644 231,51	0,65
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	10 000 000	9 644 231,51	0,65
Services clientèle divers			4 064 713,03	0,28
AYVENS 3.875% 16-07-29	EUR	3 900 000	4 064 713,03	0,28
Services de télécommunication diversifiés			20 361 063,63	1,38
ATT 3.55% 17-12-32	EUR	12 000 000	12 221 441,10	0,83
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	7 700 000	8 139 622,53	0,55
Services de télécommunication mobile			17 292 591,70	1,17
CK HUTCHISON GROUP TELECOM FINANCE 1.125% 17-10-28	EUR	9 700 000	8 977 001,86	0,61
VODAFONE GROUP 6.5% 30-08-84	EUR	7 400 000	8 315 589,84	0,56
Services financiers diversifiés			123 367 754,96	8,36
BANCO DE CREDITO SOCIAL 7.5% 14-09-29	EUR	3 200 000	3 737 898,30	0,25
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.25% 29-06-28	EUR	7 700 000	7 026 232,07	0,48
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.375% 11-01-	EUR	2 900 000	3 033 845,78	0,21
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.625% 03-07-29	EUR	11 300 000	10 698 012,62	0,72
CRH FINANCE 1.375% 18-10-28	EUR	6 800 000	6 504 646,66	0,44
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	11 300 000	12 299 340,51	0,84
EXOR NV 0.875% 19-01-31	EUR	7 100 000	6 226 398,15	0,42
EXOR NV 3.75% 14-02-33	EUR	8 300 000	8 626 287,29	0,58
FIDELITY NATL INFORMATION SERVICES 1.5% 21-05-27	EUR	3 200 000	3 135 228,05	0,21
HEATHROW FU 4.5% 11-07-33 EMTN	EUR	5 500 000	5 974 917,47	0,40
LOUIS DREYFUS COMPANY FINANCE BV 3.5% 22-10-31	EUR	10 500 000	10 569 615,00	0,72
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 1.0% 08-02-29	EUR	11 300 000	10 570 431,25	0,72
SOGECAP 4.125% PERP	EUR	5 800 000	6 034 294,33	0,41
TENNET HOLDING BV 2.125% 17-11-29	EUR	9 100 000	8 743 519,34	0,59
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	5 800 000	5 738 190,27	0,39
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 3.75% 27-03-30	EUR	8 200 000	8 546 512,34	0,58
WENDEL 2.5% 09-02-27	EUR	5 800 000	5 902 385,53	0,40
Services liés aux technologies de l'information			9 366 303,18	0,63
TDC NET AS 5.618% 06-02-30	EUR	8 400 000	9 366 303,18	0,63
Total			1 473 196 072,38	99,79

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
		Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif		Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle pr	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

 $^{(\}mbox{\ensuremath{}^{*}})$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

National discourants	Quantité ou	Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	2 588	0,00	-3 906 500,00	305 021 680,00
EURO BUND 0325	146	0,00	-509 540,00	19 482 240,00
EURO-OAT 0325	-617	1 635 050,00	0,00	-76 137 800,00
EURO SCHATZ 0325	876	0,00	-389 820,00	93 718 860,00
Sous-total 1.		1 635 050,00	-4 805 860,00	342 084 980,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		1 635 050,00	-4 805 860,00	342 084 980,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

 $^{(\}begin{tabular}{l} (\begin{tabular}{l} (\be$

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Natura di mananana	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle p	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 473 196 072,38
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-3 170 810,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	8 545 391,77
Autres passifs (-)	-2 262 812,58
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	1 476 307 841,57

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC	EUR	2 341,0677	120 230,33
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N	EUR	146 058,9210	118,57
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P	EUR	12 512,3620	109,76
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC	EUR	7 602 468,4854	154,23
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	EUR	30 086,5383	119,91

VEGA EURO RENDEMENT ISR

COMPTES ANNUELS 29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 391 571 835,09	1 166 425 285,10
Actions et valeurs assimilées	430 119 395,34	452 530 224,21
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	430 119 395,34	452 530 224,21
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	947 237 879,43	668 138 859,4
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	947 237 879,43	668 138 859,4
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances négociables	0,00	0,0
Autres titres de créances	0,00	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Organismes de placement collectif	14 071 560,32	32 334 146,0
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 071 560,32	32 334 146,0
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,0
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,0
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,0
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,0
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,0
Titres donnés en pension	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Instruments financiers à terme	143 000,00	13 422 055,4
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	143 000,00	13 422 055,4
Autres opérations	0,00	0,0
Autres instruments financiers	0,00	0,0
CRÉANCES	1 917 022,09	22 695 936,3
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,0
Autres	1 917 022,09	22 695 936,3
COMPTES FINANCIERS	6 067 505,19	7 724 171,6
Liquidités	6 067 505,19	7 724 171,6
TOTAL DE L'ACTIF	1 399 556 362,37	1 196 845 393,07

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 394 404 692,51	1 193 158 199,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-13 294 838,41	-17 344 463,38
Résultat de l'exercice (a,b)	12 265 495,62	6 478 949,21
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 393 375 349,72	1 182 292 684,93
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	143 000,00	13 422 056,47
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	143 000,00	13 422 056,47
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	143 000,00	13 422 056,47
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	6 037 940,79	1 130 582,75
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 037 940,79	1 130 582,75
COMPTES FINANCIERS	71,86	68,92
Concours bancaires courants	71,86	68,92
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 399 556 362,37	1 196 845 393,07

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0323	0,00	347 250 000,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	189 250 000,00
EURO STOXX 50 0324	25 985 960,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	609 849,51	33 321,55
Produits sur actions et valeurs assimilées	12 451 106,81	10 952 715,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	13 991 385,48	10 171 312,80
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	27 052 341,80	21 157 349,67
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	47 027,85	320 678,44
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	47 027,85	320 678,44
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	27 005 313,95	20 836 671,23
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	14 571 201,75	13 496 360,80
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	12 434 112,20	7 340 310,43
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-168 616,58	-861 361,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	12 265 495,62	6 478 949,21

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) :
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013376324 - Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N: Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0012219848 - Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX: Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

FR0012006971 - Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC: Taux de frais maximum de 0,60% TTC.

FR0011037894 - Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

Définition du modèle de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », c'est-à-dire basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance.

- L'actif valorisé du fonds s'entend comme l'actif du FCP évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.
- L'actif de référence représente l'actif du fonds constaté le jour de la réinitialisation de la période de référence puis retraité des (mêmes) montants de souscriptions/rachats applicable à chaque valorisation, et indicé par la performance de l'indice de référence du fonds.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indicateur composé : 42.5% de Bloomberg EuroAgg Treasury 3-5 ans (coupons réinvestis) + 42.5% de Bloomberg EuroAgg Treasury 5-7 ans (coupons réinvestis) + 15% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes nets réinvestis). Il est libellé en euro.

- Les performances passées par rapport à l'indice composite de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance sont disponibles sur le site web www.vega-im.com.

Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à cinq ans. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1er janvier 2022.

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

1/ La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre.

2/ La fréquence de cristallisation : elle consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 15 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Sur la période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions.

Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence et ce, même si le fonds enregistre une performance négative pour autant que le fonds surperforme son indice de référence.

En cas de rachat de parts, la part de la commission de surperformance correspondante aux parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR N	Capitalisation	Capitalisation
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR P	Capitalisation	Capitalisation
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RC	Capitalisation	Capitalisation
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 182 292 684,93	1 397 796 178,82
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	253 730 404,87	230 358 426,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-149 368 248,74	-274 262 168,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	62 314 397,67	25 548 550,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-72 085 101,29	-65 578 994,85
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	33 523 358,60	57 656 419,03
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-30 937 512,50	-33 494 308,35
Frais de transactions	-6 061 724,82	-3 085 203,54
Différences de change	2 970 944,17	-778 145,79
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	117 841 090,03	-178 832 235,07
Différence d'estimation exercice N	65 503 302,54	-52 337 787,49
Différence d'estimation exercice N-1	52 337 787,49	-126 494 447,58
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-13 279 055,40	19 623 855,40
Différence d'estimation exercice N	143 000,00	13 422 055,40
Différence d'estimation exercice N-1	-13 422 055,40	6 201 800,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	12 434 112,20	7 340 310,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 393 375 349,72	1 182 292 684,93

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	947 237 879,43	67,98
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	947 237 879,43	67,98
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	25 985 960,00	1,86
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	25 985 960,00	1,86
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	947 237 879,43	67,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 067 505,19	0,44
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71,86	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(r)}$

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	35 560 306,03	2,55	308 140 704,15	22,11	603 536 869,25	43,31
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 067 505,19	0,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	71,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $^{(^{\}star})$ Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF					Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
ACTIF									
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Actions et valeurs assimilées	75 197 116,57	5,40	32 858 153,97	2,36	12 544 364,09	0,90	8 415 553,36	0,60	
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 848,57	0,01	
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PASSIF									
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71,86	0,00	
HORS-BILAN									
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	15 581,62
	Dépôts de garantie en espèces	1 741 591,90
	Coupons et dividendes en espèces	159 848,57
TOTAL DES CRÉANCES		1 917 022,09
DETTES		
	Achats à règlement différé	4 479 647,08
	Rachats à payer	303 557,92
	Frais de gestion fixe	1 215 960,47
	Frais de gestion variable	38 775,32
TOTAL DES DETTES		6 037 940,79
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-4 120 918,70

VEGA EURO RENDEMENT ISR: COMPTES ANNUELS 29/12/2023

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC		
Parts souscrites durant l'exercice	376,7769	40 974 088,98
Parts rachetées durant l'exercice	-473,7889	-51 716 642,20
Solde net des souscriptions/rachats	-97,0120	-10 742 553,22
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 879,5999	
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N		
Parts souscrites durant l'exercice	46 409,4155	4 970 746,40
Parts rachetées durant l'exercice	-43 873,8798	-4 755 143,69
Solde net des souscriptions/rachats	2 535,5357	215 602,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	170 890,5678	
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P		
Parts souscrites durant l'exercice	3 525,6316	353 373,17
Parts rachetées durant l'exercice	-561,3530	-56 563,87
Solde net des souscriptions/rachats	2 964,2786	296 809,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 645,7986	
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 481 896,1041	206 981 148,88
Parts rachetées durant l'exercice	-627 424,5064	-88 585 577,24
Solde net des souscriptions/rachats	854 471,5977	118 395 571,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 777 311,8585	
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX		
Parts souscrites durant l'exercice	4 044,6048	451 047,44
Parts rachetées durant l'exercice	-38 496,2194	-4 254 321,74
Solde net des souscriptions/rachats	-34 451,6146	-3 803 274,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	50 903,7668	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 238 677,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	17 232,93
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	11 506,50
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,0
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	176 010,2
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,9
Frais de gestion variables provisionnés	0,0
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,0
Frais de gestion variables acquis	346,7
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,0
Rétrocessions des frais de gestion	0,0
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR P	
Commissions de garantie	0,0
Frais de gestion fixes	7 673,3
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,0
Frais de gestion variables provisionnés	-184,0
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,0
Frais de gestion variables acquis	122,6
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,0
Rétrocessions des frais de gestion	0,0
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RC	
Commissions de garantie	0,0
Frais de gestion fixes	12 997 688,9
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,2
Frais de gestion variables provisionnés	0,0
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,0
Frais de gestion variables acquis	8 356,3
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,0
Rétrocessions des frais de gestion	0,0

[«] Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	113 524,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	246,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

[«] Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			18 610 905,49
	FR001400FB06	BPCE 3.5% 25-01-28 EMTN	9 821 640,86
	FR001400G6Y4	BPCE 4.625% 02-03-30	8 789 264,63
TCN			0,00
OPC			14 071 560,32
	FR0010831693	OSTRUM SRI CASH PLUS I	14 071 560,32
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			32 682 465,81

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	12 265 495,62	6 478 949,21
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	12 265 495,62	6 478 949,21

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 915 801,52	2 194 683,68
Total	2 915 801,52	2 194 683,68

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	208 479,74	131 247,02
Total	208 479,74	131 247,02

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 073,25	-676,01
Total	9 073,25	-676,01

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 102 320,69	4 141 942,75
Total	9 102 320,69	4 141 942,75

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RX		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	29 820,42	11 751,77
Total	29 820,42	11 751,77

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 294 838,41	-17 344 463,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-13 294 838,41	-17 344 463,38

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 050 364,21	-3 061 528,70
Total	-2 050 364,21	-3 061 528,70

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-184 769,45	-258 383,07
Total	-184 769,45	-258 383,07

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8 677,55	-3 258,18
Total	-8 677,55	-3 258,18

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-10 994 741,96	-13 887 420,08
Total	-10 994 741,96	-13 887 420,08

	29/12/2023	30/12/2022
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RX		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-56 285,24	-133 873,35
Total	-56 285,24	-133 873,35

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	1 138 173 011,70	1 052 370 717,64	1 397 796 178,82	1 182 292 684,93	1 393 375 349,72
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR IC en EUR					
Actif net	543 348 928,45	374 116 545,75	420 267 956,83	208 499 401,63	215 934 610,74
Nombre de titres	4 971,5473	3 301,5160	3 519,6073	1 976,6119	1 879,5999
Valeur liquidative unitaire	109 291,71	113 316,59	119 407,62	105 483,22	114 883,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 380,73	1 873,85	1 744,86	-1 548,87	-1 090,85
Capitalisation unitaire sur résultat Parts VEGA EURO RENDEMENT	1 050,65	1 124,57	567,14	1 110,32	1 551,28
ISR N en EUR					
Actif net	22 775 116,17	22 252 770,48	23 080 539,74	17 603 502,05	19 404 011,77
Nombre de titres	208 545,8407	197 013,1896	194 412,8976	168 355,0321	170 890,5678
Valeur liquidative unitaire	109,20	112,95	118,71	104,56	113,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,38	1,87	1,73	-1,53	-1,08
Capitalisation unitaire sur résultat Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR P en EUR	0,78	0,84	0,27	0,77	1,21
Actif net	0,00	0,00	0,00	550 930,52	909 799,81
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	5 681,5200	8 645,7986
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	0,00	0,00	0,00	96,96	105,23
unitaire sur +/- values nettes Capitalisation	0,00	0,00	0,00	-0,57	-1,00
unitaire sur résultat Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RC en EUR	0,00	0,00	0,00	-0,11	1,04
Actif net	567 396 952,45	651 019 054,55	941 501 531,90	946 511 081,59	1 151 250 850,19
Nombre de titres	3 941 212,4484	4 383 450,5272	6 046 890,8291	6 922 840,2608	7 777 311,8585
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	143,96	148,51	155,70	136,72	148,02
unitaire sur +/- values nettes Capitalisation	-3,14	2,47	2,27	-2,00	-1,41
unitaire sur résultat	0,67	0,76	-0,03	0,59	1,17

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RX en EUR					
Actif net	4 652 014,63	4 982 346,86	12 946 150,35	9 127 769,14	5 876 077,21
Nombre de titres	40 978,4066	42 654,1405	105 988,8477	85 355,3814	50 903,7668
Valeur liquidative unitaire	113,52	116,80	122,14	106,93	115,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,48	1,95	1,79	-1,56	-1,10
Capitalisation unitaire sur résultat	0,25	0,31	-0,33	0,13	0,58

VEGA EURO RENDEMENT ISR: COMPTES ANNUELS 29/12/2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché				
réglementé ou assimilé ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	67 575	12 444 612,00	0,89
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	67 663	5 406 273,70	0,38
E.ON AG NOM.	EUR	1 158 434	14 074 973,10	1,01
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	193 324	7 307 647,20	0,52
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	112 514	7 037 750,70	
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	40 000	•	0,51
TOTAL ALLEMAGNE	EUR	40 000	15 004 000,00	1,08
BELGIQUE			61 275 256,70	4,39
	EUR	170 445	10.074.226.00	0.70
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	172 445	10 074 236,90	0,72
TOTAL BELGIQUE			10 074 236,90	0,72
DANEMARK	DIVI	400.050	10.511.001.00	
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	133 953	12 544 364,09	0,90
TOTAL DANEMARK			12 544 364,09	0,90
ESPAGNE				
AENA SME SA	EUR	45 951	7 540 559,10	0,55
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	163 146	10 584 912,48	0,76
IBERDROLA SA	EUR	862 223	10 234 587,01	0,73
TOTAL ESPAGNE			28 360 058,59	2,04
FRANCE				
AXA	EUR	344 634	10 163 256,66	0,72
BUREAU VERITAS SA	EUR	319 125	7 298 388,75	0,52
CAPGEMINI SE	EUR	32 570	6 147 587,50	0,45
DASSAULT SYST.	EUR	160 229	7 087 729,82	0,51
EDENRED	EUR	88 690	4 801 676,60	0,34
ESSILORLUXOTTICA	EUR	34 628	6 288 444,80	0,45
HERMES INTERNATIONAL	EUR	5 393	10 348 088,40	0,74
L'OREAL	EUR	16 588	7 475 382,20	0,54
LEGRAND SA	EUR	43 913	4 132 213,30	0,30
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	20 000	14 672 000,00	1,05
MICHELIN (CGDE)	EUR	248 744	8 074 230,24	0,58
PERNOD RICARD	EUR	57 559	9 195 050,25	0,66
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	125 497	10 541 748,00	0,76
REMY COINTREAU	EUR	6 257	719 555,00	0,05
RENAULT SA	EUR	181 942	6 714 569,51	0,48
REXEL	EUR	241 655	5 985 794,35	0,43
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	42 251	7 680 386,78	0,55
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	313 047	8 940 622,32	0,64
VINCI SA	EUR	60 612	6 891 584,40	0,50
TOTAL FRANCE			143 158 308,88	10,27
ITALIE				
PRYSMIAN SPA	EUR	316 572	13 033 269,24	0,94
SNAM	EUR	2 163 015	10 068 834,83	0,72
TERNA	EUR	1 737 651	13 126 215,65	0,94
TOTAL ITALIE			36 228 319,72	2,60

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	17 126	11 674 794,20	0,84
EXOR NV	EUR	60 822	5 504 391,00	0,39
STELLANTIS NV	EUR	228 368	4 828 841,36	0,35
TOTAL PAYS-BAS			22 008 026,56	1,58
ROYAUME-UNI				
NATIONAL GRID PLC	GBP	689 272	8 415 553,36	0,61
TOTAL ROYAUME-UNI			8 415 553,36	0,61
SUEDE				
ALFA LAVAL	SEK	255 301	9 251 149,64	0,66
ASSA ABLOY AB	SEK	125 497	3 272 560,44	0,24
INVESTOR AB-B SHS	SEK	719 481	15 090 843,34	1,08
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB -B-	SEK	289 987	5 243 600,55	0,38
TOTAL SUEDE			32 858 153,97	2,36
SUISSE			,	,
ABB LTD	CHF	386 145	15 492 318,49	1,12
ALCON INC	CHF	71 948	5 079 774,90	0,37
GIVAUDAN-REG	CHF	4 827	18 088 919,01	1,30
NOVARTIS AG-REG	CHF	155 191	14 167 000,29	1,01
SANDOZ GROUP AG	CHF	474 858	13 821 294,48	0,99
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	28 961	8 547 809,40	0,61
TOTAL SUISSE	0	20001	75 197 116,57	5,40
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un			430 119 395,34	30,87
marché réglementé ou assimilé TOTAL Actions et valeurs assimilées			430 119 395,34	30,87
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE	5115	0.000.000	0.700.400.54	0.00
AMPRION 3.45% 22-09-27	EUR	8 600 000	8 789 406,54	0,63
BER 3.5% 23-04-75 EMTN	EUR	9 900 000	9 699 644,34	0,69
BOSCH GMBH ROBERT 3.625% 02-06-30	EUR	6 700 000	7 030 573,97	0,51
COVESTRO AG 4.75% 15-11-28	EUR	6 400 000	6 876 059,45	0,49
TOTAL ALLEMAGNE			32 395 684,30	2,32
AUSTRALIE				
BHP 1 1/2 04/29/30	EUR	7 500 000	6 834 636,89	0,49
ORIGIN ENERGY FINANCE 1.0% 17-09-29	EUR	8 600 000	7 599 741,05	0,54
TOTAL AUSTRALIE			14 434 377,94	1,03
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 4.25% 30-05-30	EUR	8 600 000	9 154 392,19	0,66
TOTAL AUTRICHE			9 154 392,19	0,66
BELGIQUE				
BELFIUS SANV 3.875% 12-06-28	EUR	7 800 000	8 161 095,03	0,58
KBC GROUPE 0.75% 21-01-28 EMTN	EUR	8 200 000	7 611 815,12	0,55
SOLVAY 2.75% 02-12-27	EUR	4 100 000	4 043 437,92	0,29
TOTAL BELGIQUE			19 816 348,07	1,42
DANEMARK				
CARLB 0 3/8 06/30/27	EUR	10 700 000	9 786 070,02	0,70
ORSTED 1.5% 26-11-29	EUR	6 400 000	5 809 231,21	0,42

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL DANEMARK			15 595 301,23	1,12
ESPAGNE				
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 3.75% 25-04-30	EUR	10 700 000	10 868 119,80	0,78
AENA 4.25% 13-10-30 EMTN	EUR	8 600 000	9 235 383,98	0,66
BANCO DE CREDITO SOCIAL 1.75% 09-03-28	EUR	3 200 000	2 871 821,64	0,21
BANCO NTANDER 4.25% 12-06-30	EUR	9 400 000	10 061 803,66	0,72
BANCO NTANDER 4.375% PERP	EUR	9 000 000	8 397 402,80	0,60
BBVA 4.375% 14-10-29 EMTN	EUR	8 300 000	8 908 990,73	0,64
CAIXABANK 3.75% 07-09-29 EMTN	EUR	9 400 000	9 772 523,54	0,70
CELLNEX FINANCE 1.25% 15-01-29	EUR	6 000 000	5 439 204,25	0,39
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.125% 22-11-28	EUR	3 200 000	3 258 259,41	0,24
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 22-11-32	EUR	6 400 000	6 564 914,89	0,48
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	8 500 000	8 834 207,69	0,63
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.807% 21-05-32	EUR	2 800 000	2 550 708,58	0,18
TOTAL ESPAGNE			86 763 340,97	6,23
ETATS-UNIS				
AMERICAN TOWER 0.4% 15-02-27	EUR	3 200 000	2 930 700,05	0,21
COCA EURO PAR 1.875% 18-03-30	EUR	8 300 000	7 827 877,63	0,57
FEDEX 0.45% 04-05-29	EUR	5 150 000	4 498 164,50	0,33
FIDELITY NATL INFORMATION SCES 1.5% 21-05-27	EUR	5 200 000	4 975 871,05	0,35
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.3% 11-02-28	EUR	5 100 000	4 614 655,71	0,33
KRAF HEIN FOO 2.25% 25-05-28	EUR	9 000 000	8 841 546,15	0,63
LOUIS DREYFUS COMPANY BV 1.625% 28-04-28	EUR	9 400 000	8 854 938,43	0,64
MASTERCARD 1.0% 22-02-29	EUR	5 800 000	5 386 663,79	0,38
MC DONALD S 0.25% 04-10-28	EUR	5 500 000	4 859 726,22	0,35
NATL GRID NORTH AMERICA 4.151% 12-09-27	EUR	10 400 000	10 826 825,66	0,78
NETFLIX INC 4.625% 15-05-29	EUR	8 600 000	9 257 742,33	0,66
TOTAL ETATS-UNIS			72 874 711,52	5,23
FINLANDE				
FORTUM OYJ 4.5% 26-05-33 EMTN	EUR	4 300 000	4 686 419,85	0,34
NOKIA OYJ 3.125% 15-05-28 EMTN	EUR	6 400 000	6 402 618,40	0,46
NORDEA BKP 2.5% 23-05-29 EMTN	EUR	5 900 000	5 773 379,23	0,41
STORA ENSO OYJ 4.25% 01-09-29	EUR	10 300 000	10 727 747,74	0,77
TOTAL FINLANDE			27 590 165,22	1,98
FRANCE				
ACCOR 7.25% PERP	EUR	6 600 000	7 300 552,67	0,53
ADP 1.0% 05-01-29	EUR	9 600 000	8 807 137,97	0,63
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.75% 15-03-29	EUR	11 100 000	10 328 021,39	0,74
BNP PAR 0.875% 11-07-30 EMTN	EUR	9 600 000	8 328 649,44	0,60
BNP PAR 3.875% 23-02-29 EMTN	EUR	7 600 000	8 032 748,68	0,58
BPCE 3.5% 25-01-28 EMTN	EUR	9 400 000	9 821 640,86	0,70
BPCE 4.625% 02-03-30	EUR	8 100 000	8 789 264,63	0,63
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	8 400 000	7 703 701,74	0,55
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	1 800 000	1 626 478,32	0,12
BQ POSTALE 4.375% 17-01-30	EUR	7 000 000	7 531 243,42	0,54
CA 0.625% 12-01-28	EUR	8 900 000	8 245 323,92	0,59
CA 2.5% 29-08-29 EMTN	EUR	11 400 000	11 099 950,44	0,80
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	10 000 000	10 511 745,08	0,75

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07-05-27	EUR	9 300 000	8 664 731,99	0,62
DANONE 3.706% 13-11-29 EMTN	EUR	8 800 000	9 224 108,07	0,66
EDENRED 3.625% 13-06-31	EUR	5 600 000	5 822 403,54	0,42
ENGIE 1.75% 27-03-28 EMTN	EUR	6 400 000	6 165 463,08	0,44
GROUPAMA 3.375% 24-09-28	EUR	5 100 000	5 125 415,98	0,37
LAGARDERE 2.125% 16-10-26	EUR	7 500 000	7 534 850,61	0,54
LEGRAND 3.5% 29-05-29	EUR	10 700 000	11 290 775,07	0,81
PERNOD RICARD 3.25% 02-11-28	EUR	10 000 000	10 217 454,64	0,74
RCI BANQUE 4.5% 06-04-27 EMTN	EUR	6 800 000	7 216 415,84	0,52
RENAULT 2.5% 01-04-28 EMTN	EUR	7 000 000	6 866 585,36	0,49
SANOFI 1.375% 21-03-30 EMTN	EUR	8 000 000	7 487 397,38	0,54
SG 4.25% 06-12-30 EMTN	EUR	10 400 000	10 612 798,21	0,76
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.0% 19-06- 28	EUR	5 300 000	4 692 752,50	0,34
SOGECAP SA 4.125% 29-12-49	EUR	5 300 000	5 432 825,26	0,39
TDF INFRASTRUCTURE SAS 1.75% 01-12-29	EUR	7 500 000	6 573 246,52	0,47
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	EUR	4 000 000	4 310 849,18	0,31
TDF INFR SAS 2.5% 07-04-26	EUR	1 400 000	1 392 938,30	0,10
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	5 300 000	5 144 892,89	0,36
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	6 600 000	7 184 648,38	0,51
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	9 100 000	9 634 361,60	0,70
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	5 300 000	5 256 066,99	0,38
TOTAL FRANCE			253 977 439,95	18,23
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	3 200 000	3 126 957,81	0,22
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	9 000 000	9 421 197,05	0,68
BK IRELAND GROUP 7.5% PERP	EUR	8 300 000	8 504 403,92	0,61
CRH FINANCE 1.375% 18-10-28	EUR	6 300 000	5 849 661,89	0,41
KERRY GROUP 0.625% 20-09-29	EUR	10 000 000	8 853 030,33	0,64
TOTAL IRLANDE			35 755 251,00	2,56
ITALIE				
A2A EX AEM 4.5% 19-09-30 EMTN	EUR	10 700 000	11 408 209,32	0,82
ASTM SPA 1.625% 08-02-28 EMTN	EUR	7 500 000	7 165 179,45	0,51
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 2.0% 15-01-30	EUR	10 500 000	9 540 588,39	0,69
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	7 500 000	6 888 859,63	0,49
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	6 400 000	6 893 470,95	0,50
ERG SPA LANTERN 0.5% 11-09-27	EUR	7 500 000	6 800 342,83	0,49
SNAM 0.75% 20-06-29 EMTN	EUR	9 100 000	7 989 453,16	0,57
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.375% 23-06- 29	EUR	6 400 000	5 550 801,31	0,40
TOTAL ITALIE			62 236 905,04	4,47
JAPON				
NISSAN MOTOR 3.201% 17-09-28	EUR	6 500 000	6 320 148,73	0,46
TOTAL JAPON			6 320 148,73	0,46
JERSEY	- ELIB	E 000 000	E 050 550 50	0.40
HEATHROW FU 4.5% 11-07-33 EMTN	EUR	5 200 000	5 652 552,59 5 652 552 59	0,40
TOTAL JERSEY LUXEMBOURG			5 652 552,59	0,40
CK HUTCHISON GROUP TELECOM FINANCE 1.125% 17-10-28	EUR	8 600 000	7 704 075 05	0.56
			7 794 975,85	0,56
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.625% 03-07-29	EUR	12 000 000	11 038 252,79	0,79

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LOGICOR FINANCING SARL 1.625% 15-07-27	EUR	5 300 000	4 915 122,54	0,35
TOTAL LUXEMBOURG			23 748 351,18	1,70
NORVEGE				
STATKRAFT AS 3.125% 13-12-31	EUR	10 100 000	10 200 576,13	0,74
TOTAL NORVEGE			10 200 576,13	0,74
PAYS-BAS				
0.25% 07-09-26 EMTN	EUR	6 000 000	5 521 806,07	0,40
ABN AMRO BK 2.375% 01-06-27	EUR	8 700 000	8 596 525,62	0,62
ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30	EUR	8 300 000	8 939 801,52	0,64
ASML HOLDING NV 0.625% 07-05-29	EUR	10 000 000	9 000 254,37	0,65
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	12 600 000	13 347 884,36	0,96
DEME INVE BV FOR 4.375% PERP	EUR	4 600 000	4 678 713,54	0,34
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	9 600 000	9 140 747,80	0,66
ENEL FINANCE INTL NV 0.0% 17-06-27	EUR	9 600 000	8 661 312,00	0,62
ESSITY CAPITAL BV 0.25% 15-09-29	EUR	10 000 000	8 781 663,66	0,63
EXOR 2.875% 22-12-25	EUR	700 000	698 213,34	0,05
EXOR NV 0.875% 19-01-31	EUR	6 400 000	5 575 945,21	0,40
ING GROEP NV 4.5% 23-05-29	EUR	11 000 000	11 654 323,28	0,83
KPN 3.875% 03-07-31 EMTN	EUR	10 700 000	11 322 107,36	0,81
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.875% 08-09-32	EUR	5 300 000	4 422 490,30	0,31
RELX FINANCE BV 1.5% 13-05-27	EUR	3 800 000	3 679 050,36	0,26
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.375% 24-08-31	EUR	7 500 000	7 836 540,98	0,56
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-05-30	EUR	8 600 000	9 080 589,15	0,65
STELLANTIS NV 4.375% 14-03-30	EUR	6 400 000	6 995 795,06	0,50
TENNET HOLDING BV 2.125% 17-11-29	EUR	8 600 000	8 344 741,90	0,60
TENNET HOLDING BV 2.375% 17-05-33	EUR	7 500 000	7 307 398,16	0,53
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 7.5% PERP	EUR	7 500 000	8 349 864,34	0,60
TOTAL PAYS-BAS			161 935 768,38	11,62
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.625% 15-04-27	EUR	8 600 000	8 338 619,45	0,60
TOTAL PORTUGAL			8 338 619,45	0,60
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA 3.75% 03-03-32	EUR	10 700 000	11 616 695,31	0,83
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	5 300 000	5 579 192,70	0,40
COCACOLA EUROPEAN PARTNERS 1.5% 08-11-27	EUR	8 000 000	7 584 120,66	0,55
HSBC 0.641% 24-09-29	EUR	6 600 000	5 810 665,61	0,42
NATWEST MKTS 4.25% 13-01-28	EUR	7 200 000	7 749 184,44	0,55
NWIDE 3 1/4 09/05/29	EUR	5 700 000	5 758 030,20	0,42
OMNICOM FINANCE HOLDINGS PLC 0.8% 08-07-27	EUR	8 400 000	7 799 631,57	0,56
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 4.375% 27-06-30	EUR	5 500 000	5 947 984,62	0,42
RMGLN 1 1/4 10/08/26	EUR	4 300 000	4 034 566,64	0,29
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 4.25% 27-02-31	EUR	10 000 000	10 768 158,90	0,78
TOTAL ROYAUME-UNI			72 648 230,65	5,22
SUEDE			-	
VATTENFALL AB 0.125% 12-02-29	EUR	7 500 000	6 508 747,60	0,46
TOTAL SUEDE			6 508 747,60	0,46
SUISSE			-	
CRED SUIS SA GROUP AG 2.125% 13-10-26	EUR	11 500 000	11 233 038,18	0,81

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RAIFFEISEN SCHWEIZ 5.23% 01-11-27	EUR	9 400 000	10 057 929,11	0,72
TOTAL SUISSE			21 290 967,29	1,53
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			947 237 879,43	67,98
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			947 237 879,43	67,98
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE				
	EUR	104 547	14 071 500 22	4.04
OSTRUM SRI CASH PLUS I	EUR	134,547	14 071 560,32	1,01
TOTAL FRANCE TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non			14 071 560,32	1,01
professionnels et équivalents d'autres pays			14 071 560,32	1,01
TOTAL Organismes de placement collectif			14 071 560,32	1,01
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-572	143 000,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			143 000,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			143 000,00	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			143 000,00	0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-143 000	-143 000,00	-0,01
TOTAL Appel de marge			-143 000,00	-0,01
Créances			1 917 022,09	0,14
Dettes			-6 037 940,79	-0,44
Comptes financiers			6 067 433,33	0,44
Actif net			1 393 375 349,72	100,00

Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RX	EUR	50 903,7668	115,43
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR P	EUR	8 645,7986	105,23
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR N	EUR	170 890,5678	113,54
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR RC	EUR	7 777 311,8585	148,02
Parts VEGA EURO RENDEMENT ISR IC	EUR	1 879,5999	114 883,28

6. Annexe(s)

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Dénomination du produit

VEGA EURO RENDEMENT ISR

Identifiant d'entité juridique : 969500AZI60DXL9GYC80

Il a réalisé des investissements durables

ayant un objectif social :__%

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce rèalement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables avant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable? • Oui ● ○ 🗰 Non Il a réalisé des investissements durables Il promouvait des caractéristiques environnementales ayant un objectif environnemental: % et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 60,51% d'investissements durables. dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan ayant un objectif environnemental et réalisés dans environnemental au titre de la taxinomie des activités économiques qui sont considérées de l'UF comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables ayant un objectif environnemental et réalisés dans sur le plan environnemental au titre de la des activités économiques qui ne sont pas taxinomie de l'UE considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ayant un objectif social

Données en date du 31/12/2024

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas

réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG), mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Il a investi partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union européenne.

Les critères environnementaux (notamment les émissions carbones et la prévention des risques environnementaux) et sociaux (notamment le respect des droits humains et le dialogue social) dans leur globalité sont pris en compte dans la gestion de ce produit.

le gestionnaire financier applique à chaque investissement un score ESG global qui est pris en compte dans le processus d'investissement.

Ainsi, le portefeuille a exclu de ses investissements les valeurs dont le risque ESG a été qualifié de sévère.

Il est investi majoritairement dans des valeurs dont le risque ESG est jugé négligeable et faible (75,81% de l'actif net du produit) et les valeurs à risques jugés élevés sont restées accessoires (0,71% de l'actif net du produit).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le gestionnaire financier a suivi la durabilité de ses produits selon deux approches :

Dans une première approche, le gestionnaire financier a effectué le suivi d'indicateurs permettant de vérifier le respect des caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit, directement ou indirectement via les OPC sous-jacents :

- L'exposition à des activités contribuant à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies: 64,09% de l'actif net du produit;
- La part d'obligations durables (obligations vertes et/ou sociales) dans les investissements obligataires : 22,95% de l'actif net du produit;



 La note ESG (prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des émetteurs avec un filtre spécifique sur les pratiques de gouvernance. Le portefeuille a un risque ESG* de 15,24 (16,62 lors du précédent exercice) et un risque de Corporate governance* de 1,83 (3,21 lors du précédent exercice).

Dans une seconde approche, le gestionnaire financier a effectué un suivi des indicateurs suivants :

- L'intensité carbone des investissements 75,40 tonnes de CO2 équivalent par MEUR de chiffre d'affaires (121,77 tonnes de CO2 lors du précédent exercice);
- Le taux de féminisation des conseils des entreprises 34,43% (33,88% lors du précédent exercice);
- Les signataires du pacte mondial des Nations unies 100,00% (100,00% lors du précédent exercice).

* Score ESG: Le score ESG reflète une appréciation globale des risques ESG matériels pour la société évaluée, et les moyens mis en œuvre pour leur mitigation. Il est synthétisé par une note pour chaque émetteur sur une échelle comprise entre 0 (absence de risque) et 100 (risque maximal) qui constitue l'évaluation globale de ce risque.

*Corporate Governance : L'indicateur « Corporate Governance » du fournisseur de données Sustainalytics est un composant du score de gouvernance et du score ESG global. Ce score est composé d'une analyse sur 6 thèmes : qualité et intégrité du conseil d'administration et de la direction, structure du conseil d'administration, droits des actionnaires, politique de rémunération, audit et rapport financier, gouvernance du conseil d'administration. Cet indicateur est noté entre 0 (meilleur niveau) et 10 (pire niveau).

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Investissements durables	Score ESG	Score Corporate Governance	carbone scope 1 et 2	Indépendance du Board
31/12/2022	43,11%	17,08	3,57	130,95	1,15%
31/12/2024	60,51%	15,24	1,83	75,40	74,20%
31/12/2023	46,81%	16,62	3,21	121,77	33,34%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

L'objectif des investissements durables de ce produit est la contribution à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Selon la réglementation SFDR, un Investissement durable est défini à travers 3 critères cumulatifs :

- Il doit contribuer à un objectif de développement durable (ODD)
- Il ne cause pas de préjudice important sur les autres facteurs de durabilité (DNSH)
- Il intégre des bonnes pratiques de gouvernance

Le gestionnaire financier a mis en place une méthodologie permettant de définir la part d'investissements durables de ses détentions directes ou indirectes.

La part d'investissements durables de ce produit a été de 60,51% (par rapport à 46,81% lors du précédent exercice).

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin de s'assurer que ses investissements sous-jacents ne causent pas de préjudices importants sur les aspects de durabilité, le gestionnaire financier a effectué un suivi quantitatif et qualitatif des indicateurs des principales incidences négatives définies par le régulateur.

Les modalités de prise en compte sont précisées ci-dessous.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Afin de vérifier que ses investissements durables ne causent pas de préjudice important à des objectifs environnementaux ou sociaux, le gestionnaire financier a recours aux indicateurs d'incidences négatives (PAI) définies par le régulateur.

Le gestionnaire financier effectue un suivi quantitatif des principales incidences négatives (PAI) de ses investissements, si le taux de couverture des données est satisfaisant. Les PAI sont calculées au niveau de chaque valeur, en transparence. le gestionnaire financier a recours à un fournisseur de données extra-financières pour la récupération des données PAI sur ses émetteurs sous-jacents.

Pour le suivi qualitatif des investissements durables , le gestionnaire financier a mis en place des filtres complémentaires aux indicateurs PAI :

- Filtres sectoriels (aucun investissement n'est réalisé dans des entreprises ayant des activités générant un impact négatif avéré sur l'environnement ou la société)
- Filtre sur les sociétés dont le risque ESG est considéré comme élevé

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes

de corruption.

- Filtre sur les sociétés avec un score de controverses sévère

Tout émetteur ne respectant pas les seuils quantitatifs des PAI ainsi que les filtres qualitatifs n'a pas été considéré comme un investissement durable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le gestionnaire financier a mis en place une exclusion des sociétés ne respectant pas les standards internationaux, comme le non-respect des principes du Pacte Mondial des Nations qui s'appuient en particulier sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la convention des Nations Unies contre la corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sousjacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

En sus des seuils plus restrictifs, appliqués pour identifier les investissements durables, le gestionnaire financier prend en considération les principales incidences négatives (PAI) pour l'intégralité des investissements du produit, en s'appuyant sur les indicateurs obligatoires ainsi que deux indicateurs optionnels définis dans la réglementation SFDR. le gestionnaire financier effectue un suivi quantitatif des PAI, sous réserve de la disponibilité des données. Les PAI sont calculées sur tous les émetteurs du produit, qu'ils soient détenus en direct ou indirectement via des OPC sous-jacents. le gestionnaire financier a recours à un fournisseur de données extra-financières pour la récupération des données relatives aux émetteurs dans lesquels le produit investit.

Ainsi, ce produit prend en compte les enjeux ESG suivants :

- La transition vers une économie bas carbone
- La préservation des ressources naturelles
- La préservation des terres et des océans
- La gestion/réduction des déchets
- La préservation de la biodiversité
- La protection des droits sociaux & humains
- Les relations sociales
- L'investissement dans le capital humain
- Lutte contre la corruption

Les modalités de prise en compte des PAI sont décrites dans la note méthodologique sur l'investissement durable de le gestionnaire financier (https://www.vega-is.com/informations-reglementaires).



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: janv. 2024 - déc. 2024

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

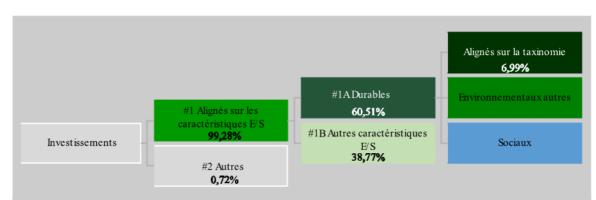
Code	Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SE0015811963	INVESTOR AB-B SHS	Activités financières et d'assurance	1,28 %	Suede
FR0000131906	RENAULT SA	Industrie manufacturière	1,27 %	France
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	Industrie manufacturière	1,26 %	France
FR0006174348	BUREAU VERITAS SA	Activités scientifiques et techniques	1,19 %	France
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie manufacturière	1,14 %	France
GB00BD6K457 5	COMPASS GROUP PLC	Hébergement et restauration	1,13 %	Royaume- Uni
NL0010273215	ASML HOLDING NV	Industrie manufacturière	1,10 %	Pays-Bas
FR0000120628	AXA SA	Activités financières et d'assurance	1,08 %	France
CH1243598427	SANDOZ GROUP AG	Industrie manufacturière	1,07 %	Suisse
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD NV	Commerce de gros et de détail	1,07 %	Pays-Bas
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	Activités scientifiques et techniques	1,03 %	France
CH0012005267	NOVARTIS AG-REG	Industrie manufacturière	1,02 %	Suisse
IT0004176001	PRYSMIAN SPA	Industrie manufacturière	1,00 %	Italie
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE	Immobilier	0,99 %	Allemagne
DE000ENAG99 9	E.ON SE	Fourniture d'électricité et de gaz	0,97 %	Allemagne



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- La sous-catégorie #1B Autres caracéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.
- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-lis été réalisés ?

Exposition sectorielle des investissements durables du produit

Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur .. 5,78%

Fabrication de matériels de transport 4,57%

Activités immobilières 4,00%

Transport et entreposage 3,87%

Industrie pharmaceutique 3,43%

Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles 2,39%

Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industr.. 2,13%

Fabrication de machines et équipements n.c.a. 1,25%

Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture.. 1,19%

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi .. 1,17%

Production et distribution d'eau; assainissement, gestion de.. 1,16%

Fabrication d'équipements électriques 1,14%

Autres activités de services 1,12%

Autres instruments durables 7,33%

Activités financières et d'assurance 20,12%

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carbutants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de aestion des déchets.

Les activités
habilitantes permettent
directement à d'autres
activités de contribuer
de manière substantielle
à la réalisation d'un
objectif
environnemental.

Les activités
transitoires sont des
activités pour lesquelles
il n'existe pas encore de
solutions de
remplacement sobres
en carbone et, entre
autres, dont les niveaux
d'émission de gaz à
effet de serre
correspondent aux
meilleures
performances
réalisables.

sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage: - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des

Les activités alignées

pour relieter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi:

des dépenses d'investissement

(CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- des dépenses d'exploitation (Opex) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

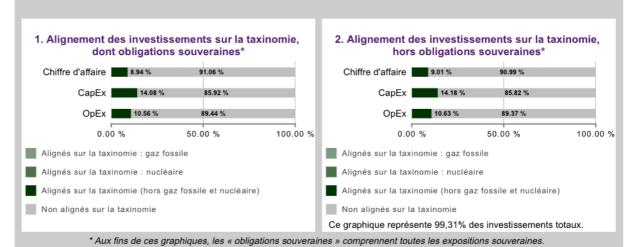
Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?

Oui

Dans le gaz fossile Dans l'énergle nucléaire

➤ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part d'investissements dans des activités transitoires a été de 0,19% . La part d'investissements dans des activités habilitantes a été de 5,07% .

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont 5 conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.





Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

L'objectif des investissements durables de ce produit est de contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les investissements durables peuvent contribuer à un ou plusieurs de ces objectifs simultanément. Ainsi, la méthodologie de mesure de la part d'investissements durables du gérant financier ne ventile pas les contributions à des thématiques environnementales ou sociales de durabilité.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

L'objectif des investissements durables de ce produit est de contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les investissements durables peuvent contribuer à un ou plusieurs de ces objectifs simultanément. Ainsi, la méthodologie de mesure de la part d'investissements durables du gérant financier ne ventile pas les contributions à des thématiques environnementales ou sociales de durabilité.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliqualent-elles à eux ?

La catégorie « #2 Autres » inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit.

Cette poche du produit est composée de :

- Produits dérivés (-0,21%)
- Émetteurs non-analysés à la suite d'un manque de données (0,72%)
- Valeurs, détenues via des OPC sous-jacents, qui ne sont pas alignées avec la politique d'investisseur responsable de le gestionnaire financier (0,00%). le gestionnaire financier s'assure que ces valeurs ne représentent qu'une part marginale du portefeuille

Les investissements de cette section n'ont pas de garanties environnementales ou sociales minimales, mais ont vocation à représenter une part restreinte du produit.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le processus de gestion du produit a été réalisé dans le respect de la politique d'investissement basée sur les principes d'investisseur responsable du gestionnaire financier, avec notamment la prise en compte des facteurs et du risque de durabilité dans les décisions d'investissement.

Le gestionnaire financier a retenu la plateforme Sequantis LT pour administrer et collecter les données ESG dans l'ensemble de son système d'information. L'intégration de cette plateforme ESG dans l'architecture du SI de le gestionnaire financier permet la dissémination des données ESG pour servir toutes les filières métiers, notamment à la gestion, le reporting et aux Contrôles/Risques.

Ainsi, un contrôle et un monitoring du respect des caractéristiques environnementales et sociales du produit sont effectués mensuellement.



VEGA Investment Managers

115, rue Montmartre - CS 21818 - 75080 Paris CEDEX 02 - Tél. : +33 (0)1 58 19 61 00 - www.vega-im.com
Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 1 957 688,25 euros - 353 690 514 RCS Paris - TVA : FR 00 353 690 514
Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP 04000045
Bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers de Natisis Wealth Management numéro FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME Siège social : 115, rue Montmartre 75002 PARIS

